Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260505-D05052026112DE-DE

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

VILLE DE CHÂTEAUBOURG – DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le cinq mai deux mille vingt-six

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHÂTEAUBOURG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison pour Tous, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Teddy RÉGNIER, Maire de Châteaubourg.

Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL : 29 avril 2026.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs AVERLAND-SCHMITT Christelle, BODIN Lucie, BRIENS Stéphanie, CADIEU Jean-Paul, CHARPENTIER Olivier, DAVID Bertrand, de la VERGNE Aude, DESBLÉS Hubert, DUPUIS Arnaud, GUENY Cyril, HANNOUCHE Lise, KERMARREC Sarah, LAUGERAT Lilian, LE BALC'H Hubert, LEBOUC Nelly, PERCHAIS Éric, PÉTIGNY Patrick, PICOT Sonia, QUIVIGER Éric, ROUSSELOT Alain, SAVOYE Frédérique, STEPHAN Aurore.

ABSENTS EXCUSÉS : Monsieur CHOUBRAC Damien (procuration à Monsieur DESBLÉS Hubert), Monsieur DROUILLÉ Jérémie (procuration à Madame BODIN Lucie), Madame POULAIN-JAMILLOUX Mélanie (procuration à Monsieur PÉTIGNY Patrick), Madame RAULT Mathilde (procuration à Monsieur QUIVIGER Éric).

ABSENTES NON EXCUSÉES : Madame COLOMBEAU Estelle, Madame GUÉRIN Florence.

SECRÉTAIRE : Madame de la VERGNE Aude.

Nombre de Conseillers :
. en exercice : 29
. présent(s) ou représenté(s) : **27**
. absent(s) et non représenté(s) : **2**

OBJET : PROJET DE CRÉATION D'UNE ZAC EN CONTINUITÉ DE LA ZAE GAULTIÈRE
Avis sur la demande d'autorisation environnementale

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260505-D05052026112DE-DE

Délibération N°2026/112 du Conseil Municipal du 5 mai 2026
Publiée le 6 mai 2026

PROJET DE CRÉATION D'UNE ZAC EN CONTINUITÉ DE LA ZAE GAULTIÈRE
Avis sur la demande d'autorisation environnementale

Par courrier en date du *18 mars 2026*, Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine a informé la commune de Châteaubourg de la tenue d'une consultation relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par Vitré Communauté, dans le cadre de la création d'une ZAC en continuité de la ZAE Gaultière. Il invite également le Conseil Municipal à donner son avis sur ce projet, conformément à l'article R181-18 du Code de l'Environnement.

Le projet s'inscrit en continuité des zones d'activités existantes et répond à un besoin identifié de développement économique du territoire, notamment pour l'accueil d'activités industrielles, dans un contexte de saturation des zones existantes. Le périmètre du projet s'étend sur 21,7 ha, après une réduction significative par rapport au projet initial (44,5 ha) pour limiter les impacts environnementaux.

Des mesures fortes d'évitement, de réduction et de compensation des impacts sur la biodiversité, les sols, les eaux et le paysage sont prévues, notamment la préservation des haies bocagères, la gestion différenciée des espaces verts, et l'intégration de dispositifs favorisant les énergies renouvelables.

Le projet respecte les objectifs du SCoT du Pays de Vitré et des PLU des communes concernées (*Châteaubourg et Domagné*), ainsi que les engagements de Vitré Communauté en matière de transition écologique et de maîtrise de l'artificialisation des sols.

Un suivi environnemental est prévu pendant et après les travaux, avec des campagnes de suivi de la biodiversité et des bilans réguliers qui seront transmis à l'autorité environnementale ;

CONSIDÉRANT le dossier d'autorisation environnementale ;

Suite à la présentation du sujet en commission 3 du *27 avril 2026*,

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération, décide à la majorité :

1°) D'ÉMETTRE un avis favorable sur le projet et sur la demande d'autorisation environnementale présentée par Vitré Communauté ;

2°) D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Mesdames Mélanie POULAIN-JAMILLOUX et **Mathilde RAULT**, **Messieurs Éric QUIVIGER** et **Patrick PÉTIGNY** ont voté « contre » ce projet.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE PUBLIQUE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.
POUR COPIE CONFORME.

LE MAIRE,



Teddy RÉGNIER

La Secrétaire de séance,
Aude de la VERGNE

Nombre d'élus présents ou représentés : 27	Pour : 23	Contre : 4	Abstentions : 0	Ne participe(nt) pas au vote : 0